

Depuis trois cents ans, l'*Agnus Dei* est un médaillon ovale de cire blanche, offrant, d'un côté, l'effigie de l'agneau pascal, couché sur le livre apocalyptique aux sept sceaux, nimbé du nimbe crucifère et tenant l'étendard de la résurrection. Autour de l'agneau sont inscrites les paroles du précurseur *Ecce Agnus Dei qui tollit peccata mundi*, plus ou moins abrégées suivant l'espace disponible. Au-dessous, se trouvent le nom du pape consécrateur, l'année de la consécration ou celle du pontificat et, quand la place le permet, les armoiries du Souverain Pontife. Au revers, on voit l'image et le nom d'un ou de plusieurs saints.

Les *Agnus Dei* sont faits avec de la cire vierge, pour symboliser, disent les prières de la bénédiction, la nature humaine de Jésus-Christ prise dans le sein immaculé de la très sainte Vierge. Ils portent l'empreinte d'un agneau, comme symbole de l'agneau sans tache qui s'immola sur la croix pour le salut du genre humain. On les trempe dans l'eau bénite, parce que l'eau est l'élément dont Dieu s'est servi, dans l'ancienne loi, pour opérer la plupart des miracles. On y mêle du baume pour figurer la bonne odeur de Jésus-Christ dont les chrétiens doivent conserver et répandre le divin parfum. Enfin le saint chrême, qu'on y mêle aussi, est le symbole de la charité.

Le privilège de préparer les *Agnus Dei* appartenait autrefois au sacriste du Souverain Pontife. Le pape Clément VIII l'a transféré aux moines de l'ordre de Cîteaux, qui sont toujours restés depuis lors en possession de ce privilège.

Depuis 1870, il n'y avait plus eu de bénédiction des *Agnus Dei*. Léon XIII renoua la tradition à l'occasion du jubilé de l'année sainte, en les bénissant solennellement le 17 juin 1900. Pie X les bénit la première année de son pontificat et Benoît XV, le 25 juillet 1915, au jour de la fête de l'apôtre saint Jacques, son patron, et, plus récemment, le dimanche 1er août dernier.